



DÉPARTEMENT de la SAVOIE
Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12
✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 07 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes du Clos Denarié, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire

Mesdames, Messieurs les Adjoints : Annick HYVERT, Christophe OUVRARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO, Guillaume QUENARD, Florent QUENARD et Rose SCARAMOZZINO.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absent excusé : Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Rose SCARAMOZZINO

Monsieur Guillaume QUENARD a été nommé secrétaire.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

L'assemblée déclare que le compte de gestion du budget général et celui du budget eau dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

Le compte administratif du budget général et celui du budget eau pour l'année 2020, présenté en séance, a été approuvé.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2020 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

L'affectation des résultats de l'exercice 2020 a été également approuvé par le conseil municipal pour le budget général et le budget eau.

VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL 2021

Le conseil municipal a approuvé le budget général primitif 2021 s'équilibrant ainsi :

Section fonctionnement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 315 564.74 €.

Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 313 241.92 €.

VOTE DU BUDGET EAU 2021

Le conseil municipal a approuvé le budget eau primitif 2021 s'équilibrant ainsi :

Section exploitation : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 320 593.75 €

Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 254 429.05 €

GARANTIE DES EMPRUNTS CONTRACTÉS PAR L'OPAC

La société European Homes a lancé les études et obtenu un permis de construire pour la réalisation de 25 logements.

Pour répondre aux exigences du PLU sur la partie locative sociale, le promoteur s'est rapproché de l'OPAC de la Savoie pour la cession de 7 logements locatifs répartis sur deux bâtiments.

Pour le financement de cette opération, l'OPAC de la Savoie doit obtenir de la collectivité une garantie des emprunts qu'il sera amené à contracter.

Cette garantie est apportée à hauteur de 50% par le Conseil Départemental de la Savoie, les 50% restant sont sollicités auprès de la commune sur laquelle est implanté le projet.

Le conseil municipal décide de s'engager à garantir les prêts que l'OPAC de la Savoie contractera pour la réalisation de cette opération.

RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE 2021

Lors du conseil d'école en date du 26 mars 2021 a été décidé le maintien de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2021 et ce, pour une période de 3 ans.

L'assemblée délibérante donne son accord pour proposer ces modalités d'organisation à l'Inspecteur de l'Education Nationale.

APPROBATION DU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS ET HUMIDES A LA GARE

Le montant estimatif des travaux a été évalué à 100 000 € HT pour la partie eau potable et 50 000 € HT pour la partie eaux pluviales.

C'est le bureau d'études BARON Ingénierie, sise à le Viviers-du-lac, qui a été choisi comme maître d'œuvre pour la réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable et la reprise du réseau d'eaux pluviales.

Un devis d'un montant TTC de 13 380 € pour cette mission a été validé par l'assemblée délibérante.

D'autre part, il a été constitué un groupement de commandes pour la réalisation coordonnée de ces travaux entre la commune de Chignin et le SDES (Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie) pour la partie réseaux secs.

COMMISSIONS

Urbanisme

Deux déclarations préalables de travaux ont été déposées en Mairie et n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

Animation

En association avec la journée mondiale de l'environnement, il est prévu le samedi 05 juin 2021 une journée des « marches » citoyennes. Il s'agit d'une opération de nettoyage collectif de la commune, un évènement sans rassemblement et fédérateur autour d'un projet bon pour tous.

Le samedi 03 juillet 2021 devrait avoir lieu une journée découverte autour du site de la Chapelle St Anthelme avec inauguration des travaux réalisés et remise du chèque de la mission Bern.

Patrimoine

Concernant les travaux intérieurs de la Chapelle St Anthelme :

- ❖ Une convention de financement a été établie avec la Fondation du patrimoine afin de régir l'aide financière apportée.
- ❖ Un devis d'un montant TTC de 7 080 € a été validé auprès du bureau d'études BECS pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

Une lettre de commande avec étude préalable et autorisation d'urbanisme pour un projet de passerelle pour accéder à la Chapelle St Anthelme a été approuvée par le Conseil municipal auprès d'Epure pour un montant TTC de 3 570 €.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h15.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 08 avril 2021

Le Maire, Michel RAVIER

